

# Compact TU

## Quelles sont mes exigences

Rembourser mon/mes financement(s) dans d'autres établissements de crédit, sociétés financières, Banco Posta en un seul versement mensuel et demander un crédit d'un montant plus important.

## Le produit en bref

### BÉNÉFICIAIRES

Les particuliers, les professionnels, les artisans, les travailleurs indépendants et tous les sujets ayant une activité économique qui sont titulaires de financements auprès de tiers. La destination relative à l'éventuel montant supplémentaire ne doit pas être liée à l'activité professionnelle ou à des opérations de nature spéculative.

### FINALITÉS

Remplacer un ou plusieurs financements en cours dans d'autres sociétés concurrentes, en rachetant ces crédits et en y ajoutant éventuellement un montant supplémentaire.

### BANQUE PRÊTEUSE

UniCredit S.p.A.

## Caractéristiques du produit

### MONTANT

De 2 000 € à 15 000 € (plus l'éventuelle prime d'assurance financée).

### DURÉE

De 24 mois à 60 mois.

### MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les échéances sont payables un jour prédéfini du mois – le 1er, le 10 ou le 20 – au minimum 30 jours après la date de mise à disposition du crédit.

Les échéances sont automatiquement prélevées au compte courant ouvert auprès de la Banque.

## **PÉRIODICITÉ DES ÉCHÉANCES**

Mensuelle.

## **PRÉ-AMORTISSEMENT**

Non prévu.

## **AMORTISSEMENT**

Il débute 30 jours avant le terme de la première échéance.

Les échéances sont différées et de montant constant. Elles incluent la part de capital et la part d'intérêts.

La première échéance inclue les intérêts de pré-amortissement partants du jour de mise à disposition du crédit jusqu'au jour précédant la date de départ du plan d'amortissement.

## **MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION**

Par mise à disposition sur le compte courant auprès de la Banque.

## **GARANTIES**

UniCredit S.p.A. peut demander une caution spécifique pour le crédit.

## **ASSURANCE**

Le crédit peut être assisté d'une assurance Vie/Dommages prévoyant la protection du financement en cas d'évènements définitifs (décès, maladie grave, invalidité totale permanente) ou temporaires (incapacité temporaire totale, hospitalisation, perte d'emploi). La prime d'assurance, payable en une seule solution anticipée, est financée et retenue au moment de la mise à disposition.

# **Conditions**

## **TAUX DE RÉFÉRENCE**

Taux fixe pour toute la durée du crédit.

## **FRAIS DE DOSSIER**

Voir Fiche d'information

## **INTÉRÊTS DE RETARD**

Voir Fiche d'information

## **REMBOURSEMENT ANTICIPÉ TOTAL**

Voir Fiche d'information

## **AUTRES FRAIS ET COMMISSIONS**

De nature non bancaire (fiscaux) dans la mesure établie par l'Administration Financière : au moment de la mise à disposition, il est prévu le recouvrement du droit de timbre pour les crédits de 18 mois maximum ou du droit de substitution pour les crédits de plus de 18 mois.

## Documents à présenter

- > Documents d'identité des demandeurs (et des éventuels co-obligés/garants)
- > Documents relatifs aux revenus des demandeurs (et des éventuels co-obligés/garants)

## Notes

---

---

---

---

---

## Contacts

Pour plus d'informations, contacter M. \_\_\_\_\_  
au numéro de téléphone \_\_\_\_\_  
À l'Agenzia Tu de UniCredit S.p.A. \_\_\_\_\_